



PRÉAVIS DE GREVE A LA FABRIQUE : EXTERNALISATION DES PRODUCTIONS POUR LA VIDÉO MOBILE

Plusieurs préavis de grève se sont succédé depuis le 31 décembre contre le projet d'évolution des moyens de vidéo mobiles de la Fabrique qui annonce l'arrêt des deux cars benjamin (**chacun peut s'interroger sur la pertinence de ce choix de la direction**) mais également à propos du manque d'informations liées au projet GENESYS qui prévoit le renouvellement des régies.

La procédure d'information/consultation du premier projet présentée au CSE Central de décembre est d'ores et déjà repoussée au mois de juin.

Cela laisse du temps à cette direction (le vote de l'Arcom pour la nouvelle présidence devrait avoir eu lieu entre temps) pour discuter, négocier, travailler avec les personnels concernés et les organisations syndicales.

Les préavis de grève ont pour l'instant comme conséquence l'externalisation des productions prévues avec notre vidéo mobile et la planification des personnels en journée sans affectation, en récupération ou simplement en off.

Est-il possible de continuer ainsi et jusqu'à quand ? Le mois de juin, c'est loin !!!

La situation financière de FTV est catastrophique avec un déficit que Delphine Ernotte fait peser sur l'État actionnaire flirtant avec les 100M€ par rapport au contrat d'objectif et de moyens (sans existence légale évidemment puisque n'ayant pas été validé par le Parlement).

Première question, demander le renouvellement des cars benjamin, alors que le projet GENESYS est démarré avec un budget conséquent pour de nouvelles régies au siège, est-il finançable aujourd'hui ? (Rappelons que ces dernières années le renouvellement des cars de la vidéo mobile UM1, UM2, ainsi que la création des régies mobiles MODULAIR et UM3 A a obligé le maintien opérationnel de nos régies vieillissantes et aujourd'hui dangereuses vis-à-vis de l'antenne.)

Autre question, sachant que dans le secteur privé, le prestataire unique concurrent s'équipe massivement de moyens plus légers pour faire de la « remote prod » grâce au standard 2110 et c'est d'ailleurs loin d'être le seul, mais aussi tenant compte de l'évolution du marché avec une volonté des organisateurs d'évènements de diminuer le recours aux cars lourds, implique de savoir quels sont les choix stratégiques voulus par l'entreprise et quelles en seront les conséquences ?

Les organisations syndicales signataires de ce texte pensent que l'article 1.4.6 « *La projection du besoin pour les années avenir* » du projet d'évolution des moyens vidéo mobiles présenté par la direction ne traite pas cette dernière question.

Seul, l'UM3, qui d'ailleurs à la date d'aujourd'hui n'est pas équipé pour la vidéo en ST2110 (le son, oui), ne suffira surement pas à alimenter toutes les futures régies du Siège. Si la fabrique ne prévoit rien de plus, il est à craindre que le travail parte toujours et encore chez le même prestataire externe que nous alimentons aujourd'hui.

Concernant les cars, le format du D4, plus petit, semble mieux correspondre au futur marché. Son renouvellement, voire la création d'un moyen identique supplémentaire, peut également être considéré comme un axe de travail.

Enfin, nous pensons que pour que tout cela fonctionne, la planification, le collectif de travail, l'évolution des métiers sont entre autres des éléments essentiels qui doivent être abordés sérieusement.

Au vu des tensions actuelles, la direction n'a que le temps, avant juin, de réunir les salariés pour travailler sérieusement avec la vidéo mobile. Mieux vaut ne pas trainer !

Concernant le projet GENESYS (renouvellement des régies du Siège), la direction dit avoir entendu les salariés et ses représentants sur l'absence totale de communication. Le jeudi 6 février, la direction de La Fabrique a enfin organisé une réunion d'échanges avec ses personnels, sur les deux projets. Elle a expliqué le projet concernant la vidéo mobile, tel qu'il a été présenté et finalement, peu de questions ont été posées.

Le projet GENESYS a été présenté avec les plans provisoires des futures régies, ainsi que l'organisation et le calendrier pour l'élaboration dudit projet. Pour la première fois, la direction a assumé et présenté les outils qui seront utilisés, ce qu'ils permettent de faire, comme par exemple les assistants de production pour l'automatisation de certaines tâches.

À la suite de cette première étape, la direction doit communiquer aux salariés le lien intranet dédié à GENESYS pour que chacun puisse suivre l'évolution du projet. Elle va également organiser des réunions par secteur d'activité.

Les questions très nombreuses, concernant notamment l'évolution des métiers, l'impact sur l'emploi, la charge de travail pour les personnels du HUB, restent sans réponse à cet état d'avancement du projet. **La direction n'a d'autre choix que de jouer la transparence** et redoubler d'effort sur la communication si elle veut que les salariés adhèrent à son projet.

Compte tenu des enjeux, les salariés, les organisations syndicales et la direction doivent travailler ensemble et trouver des solutions, par le biais de la négociation et des compromis. C'est bien la direction qui a la main. Elle doit dès lors organiser ce vaste chantier et expliquer ce qu'elle prévoit.

Le 11 février 2025